AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret\_Registre de copies de lettres envoyées\_FAM 1999-09-56ItemMarie Moret à monsieur Th. Pascal, directeur du Lotus bleu, 27 janvier 1896

# Marie Moret à monsieur Th. Pascal, directeur du Lotus bleu, 27 janvier 1896

**Auteur**·e : Moret, Marie (1840-1908)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56 Collation1 p. (450r) Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Th. Pascal, directeur du Lotus bleu, 27 janvier 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47265

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### **Présentation**

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>27 janvier 1896</u>
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
Destinataire<u>Le Lotus bleu (Paris, 1890-)</u>
Lieu de destinationToulon (Var)

## **Description**

RésuméRéponse à la lettre du *Lotus bleu* du 21 janvier 1896 : le journal *Le Devoir* souhaite poursuivre l'échange avec *Le Lotus bleu*, mais, faute de place, ne peut publier le sommaire des numéros du journal.

NotesLa lettre est adressée au docteur Th. Pascal, directeur du *Lotus bleu* à Toulon (Var) d'après l'index du registre de correspondance et d'après la lettre de Marie Moret à Henri Buridant du 1er février 1896.

#### Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, <u>Périodiques</u> **Œuvres citées** *Le Lotus bleu : seul organe en France de la Société théosophique*,

Paris, 1890-.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/03/2023 Dernière modification le 18/09/2023